

INSCRIPTION DES PETITES SECTIONS DE MATERNELLE



RENTREE SCOLAIRE
DU 1ER SEPTEMBRE 2026

INSCRIPTIONS À LA MAIRIE DE RESIDENCE
DÈS À PRÉSENT

Les parents représentants juridiques de l'enfant devront se présenter avec les pièces suivantes :

- Le livret de famille
- un justificatif de domicile (factures EDF, TELECOM, quittances de loyer, etc...)
- Le carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccination attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires.
- Un certificat de radiation si l'enfant était auparavant inscrit dans une autre école.
- Photocopie de carte d'identité.

A l'issue de cette inscription, une fiche sera remise aux parents ou au représentant juridique de l'enfant.

Cette fiche devra obligatoirement être présentée à la directrice de l'école maternelle pour que l'inscription soit définitive.

Merci de prendre rendez-vous avec Mme Rouxel directrice de l'école maternelle après inscription en mairie

de préférence par mail à :

ec-epeigne-les-bois@ac-orleans-tours.fr

ou par téléphone au 02.47.23.92.95

